

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2018**

- 1) Monsieur Le Maire présente les budgets **prévisionnels 2018** qui doivent être équilibrés. Le budget général la section en fonctionnement 800 165.05€ et en investissement 597 372.90€. Le budget eau est équilibré en fonctionnement 177 417.11€ et en investissement 197 710.38€.
- 2) Les dotations de l'Etat ne cesse de diminuer c'est pourquoi il est demandé aux conseillers de faire une analyse de chaque dépense et de réduire dès que cela est possible les frais de fonctionnement.
- 3) Il est rappelé que l'investissement est équilibré en grande partie par les subventions octroyées par les différentes institutions.
- 4) Monsieur Le Maire rappelle que le budget de l'eau est subventionné en partie par le budget principal. Cette situation est tolérée par l'Etat cependant ce n'est pas un bon principe de gestion. Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'augmenter le prix de l'eau afin de diminuer cette subvention. Le prix est fixé à 1.78€ /m3 pour les consommations de 2018 cela concerne donc la facturation 2019. Pour les consommations importantes au-delà de 250m3 le tarif appliqué sera de 1.00€ pour chaque m3 supplémentaire
- 5) Le conseil municipal souhaite adhérer au groupement d'achat public d'électricité via le Syndicat Electrique Départemental de l'Isère afin d'étudier leur proposition concernant le coût des fournitures d'électricité et les services associés.